L'orientation post Bac Procédure Parcoursup

Année scolaire 2021-2022

Pour vous aider dans votre réflexion

► Profitez des salons d'information sur le supérieur :

Salon de l'Étudiant : 07-08-09 janvier 2022 Parc des expositions à Bordeaux

Salon Studyrama: 03-04 décembre 2021 Parc des expositions à Bordeaux

Infosup Lot-et-Garonne: 13-14 janvier 2022 Parc des expositions à Agen

Journée du futur étudiant GIRONDE : 28-29 janvier 2022 (licences, DUT)

- ► Rendez vous aux Journées Portes Ouvertes ou Participez aux Rencontres virtuelles.
- ► Utilisez les ressources du CDI et du CIO
- Consultez le site <u>www.terminales2021-2022.fr</u>

La procédure Parcoursup

Un dossier unique sur le site : www.parcoursup.fr

Ce site gère toute la procédure :

- information
- inscription
- formulation des vœux
- propositions d'affectation et réponses
- procédure complémentaire à partir du 23 juin 2022

Important Tout candidat doit posséder une adresse de messagerie valide, un INE et conserver son numéro de dossier et mot de passe jusqu'à la fin de la procédure.

Formations pour lesquelles l'inscription sur Parcoursup est obligatoire

- Licences
- · PASS donnant accès à 4 filières : médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique
- · BTS (Brevet de Technicien Supérieur) et BTSA (Brevet de Technicien Supérieur Agricole)
- BUT (Bachelor Universitaire de Technologie)
- · **DEUST** (Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques)
- · **DU** (Diplôme d'Université)
- · DCG (Diplôme de Comptabilité et de Gestion)
- · **CUPGE** (Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Écoles)
- · CPES (Classe Préparatoire aux Études Supérieures)
- · **CPGE** (Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles)
- · DMA (Diplôme des Métiers d'Art)
- · DTS (Diplôme de Technicien Supérieur)
- · les 20 Écoles Nationale Supérieures d'Architecture publiques
- · **DNMADE** (Diplôme National des Métiers d'Art et de Design)
- · MANH (Mise A Niveau en Hôtellerie)
- · la plupart des formations d'écoles d'ingénieurs et en ingénierie des écoles supérieures d'art
- · la plupart des écoles de commerce
- . IEP (Instituts d'Etudes Politiques) = inscription au concours ou sélection sur dossier + oral
- · IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers)
- . certains instituts de formations aux professions paramédicales (audioprothésiste, orthophoniste, orthoptiste, pédicurie-podologie)
- · **EFTS** (Etablissement de Formation en Travail Social)
- · des mentions complémentaires
- . les Ecoles Nationales Vétérinaires (cycle préparatoire intégré, 1an)
- . Bachelor de certaines écoles de commerce et d'ingénieurs

Vos vœux

Maximum 10 vœux et vœux multiples

Vœu multiple =

1 vœu composé de plusieurs sous-vœux

Maximum 20 sous-vœux

Sous-vœu =

Pour une formation, plusieurs établissements différents Pour une formation, maximum 10 sous-vœux

Possibilité de formuler en +10 vœux en apprentissage

Pas de classement obligatoire

Vœux multiples - Cas particuliers

Ecoles d'ingénieurs

Ecoles de commerce

Regroupées par réseaux d'écoles + concours commun

IFSI Instituts de Formation en Soins Infirmiers

EFTS Etablissements de Formation en Travail Social

DE orthophoniste, orthoptiste et audioprothésiste (la plupart des universités)

DE psychomotricien (certains instituts)

Chacune de ces formations = 1 vœu multiple

Chaque école, institut ou établissement = 1 sous-vœu

Dans ces cas, sous-vœux illimités car non comptés

Vos vœux

Conseils:

- vos vœux reflètent vos envies
- formulez plusieurs vœux
- effectuez un classement personnel
- formulez un vœu non sélectif



Formations non sélectives → **sectorisation**

Si vœux > places =

Prise en compte du quota « candidats hors secteur »

Formuler un vœu =

- utiliser le moteur de recherche pour sélectionner la formation et l'établissement
- lire attentivement les informations concernant la formation
- rédiger le projet de formation motivé
- parfois : répondre à un questionnaire ; joindre des pièces justificatives ; rédiger une lettre de motivation en anglais...
- renseigner la rubrique « Ma préférence »
 (information confidentielle non transmise aux établissements)
- confirmer votre vœu

Le calendrier

Le site sera actualisé le 21 décembre

▶1ère étape: inscription internet

saisie et/ou vérification des informations personnelles saisie et enregistrement des vœux

Du 20 janvier au 29 mars 2022

➤ 2^{ème} étape : Renseignement et envoi des fiches Avenir pour chaque vœu, avis du conseil de classe et du Proviseur transmises aux établissements demandés par le lycée

Du 29 mars au 7 avril 2022

Les vœux peuvent être confirmés jusqu'au 7 avril



Un vœu non confirmé n'est pas étudié Possibilité de supprimer un vœu après le 7 avril

Le calendrier

► 3^{ème} étape

Consulter et répondre aux propositions d'admission.

A partir du 2 juin : réponses des établissements =

- oui : vous êtes accepté
- oui si : accepté avec un « Parcours personnalisé »
- oui en attente : vous êtes sur liste complémentaire
- non : votre dossier est refusé

Vous aurez une réponse pour chaque vœu.

Les réponses des lycéens

« J'accepte »

vous acceptez la proposition d'admission

« Je maintiens »

vous maintenez votre candidature sur cette formation

« Je renonce »

vous refusez un vœu proposé ou renoncez à un vœu en attente

Délai pour répondre aux propositions indiqué sur votre dossier

Les réponses des établissements. Vous obtenez :

« Non » à tous vos vœux :

- participez à la procédure complémentaire
 - = formulez des vœux sur les places vacantes
- à partir du 5 juillet, aide possible de la CAES

« En attente » à tous vos vœux :

- des places vont se libérer ; vous recevrez une alerte en cas de proposition
 - vos vœux en attente sont automatiquement maintenus
 - refusez les vœux qui ne vous intéressent plus
 - participez à la procédure complémentaire

Les réponses des établissements. Vous obtenez :

- « oui » ou « oui, si » à un seul vœu :
 - et « non » aux autres vœux = 1 seule affectation possible acceptez la proposition
 - et « en attente » sur d'autres vœux :
 acceptez la proposition et restez candidat sur celles en attente.

« oui » ou « oui, si » à plusieurs vœux :

choisissez une proposition et restez candidat sur celles en attente.

Les points d'étapes

Pour confirmer vos vœux en attente :

Du 29 juin au 1^{er} juillet

Pour confirmer vos choix d'inscription et accepter définitivement la proposition :

Du 13 au 15 juillet

15 juillet 2022 : fin de la procédure principale

Le calendrier

►4ème étape: inscription.

Vous acceptez une formation

et n'êtes plus en attente sur d'autres,

consultez votre messagerie ou le portail Parcoursup :

vous recevrez les modalités d'inscription

(dates et pièces à fournir).

Procédure complémentaire

Du 23 juin au 16 septembre 2022

Demande de césure

Possibilité de suspendre temporairement une formation

Objectif: acquérir une expérience utile pour sa formation ou favoriser son projet (partir à l'étranger, réaliser un projet associatif, entrepreneurial...).

Durée: un semestre universitaire ou une année universitaire.

Demande faite sur Parcoursup. Cocher la case « césure » lors des vœux.

Après avoir accepté définitivement une proposition d'admission, contacter l'établissement pour connaître les modalités de demande de césure. Information donnée à l'établissement au moment de l'inscription administrative.

La césure n'est pas accordée de droit : une lettre de motivation précisant les objectifs et les modalités de réalisation envisagées pour cette césure doit être adressée au président ou directeur de l'établissement.

Pendant la césure : possibilité de rester boursier + statut d'étudiant

Droit de réintégration ou réinscription à l'issue de la césure.

L'accompagnement de juin à septembre

➤ Accompagnement pour tous les lycéens n'ayant pas reçu de proposition et souhaitant obtenir une place dans une formation proposée sur Parcoursup :

Dès le 2 juin : Si vœux sélectifs uniquement (BTS, BUT, école, CPGE, IFSI...) et toutes les réponses négatives possibilité de demander un accompagnement individuel ou collectif au lycée ou dans un CIO pour définir un nouveau projet d'orientation, avant la phase complémentaire.

Du 23 juin au 16 septembre = phase complémentaire possibilité de formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans des formations disposant de places disponibles.

Après les résultats du bac : si vœux en phase complémentaire, possibilité de solliciter la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES), via le dossier Parcoursup.

En résumé



Le calendrier 2022 en 3 étapes



Autres démarches à faire : (bourses, logement...)

A partir de mi janvier

https://www.messervices.etudiant.gouv.fr

Mes services



Demande de dossier social étudiant (DSE)



Suivi de dossier social étudiant (DSE)



Simulateur de bourses



Trouver un logement en résidence Crous



Gérer son logement -Cité'U



Trouver un logement chez un particulier



Visale, votre garant



Trouver un Resto'U



Trouver un job étudiant



Les concours de création étudiante



Aide à la mobilité master



Izly - Payer sur le campus

Complément d'informations

► Auprès des professeurs principaux

et des psychologues de l'Éducation Nationale

- ► La documentation du CDI
- Le Centre d'Information et d'Orientation
- Sur internet

www.parcoursup.fr

https://eduscol.education.fr/2236/parcoursup-l-orientation-